

Denis Szabo (1929-)

Criminologue, fondateur du Centre international de criminologie comparée (CICC)
Université de Montréal

(1967)

“Les mesures de prévention sociale”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de l'article de :

Denis Szabo,

“Les mesures de prévention sociale”.

Un article publié dans **Criminologie en action. Bilan de la criminologie contemporaine dans ses grands domaines d'application**, pp. 273-311. Actes du 12e cours international de criminologie tenu à Montréal en 1967. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 1968, 464 pp.

M. Szabo est criminologue et fondateur du Centre international de criminologie comparée (CICC), Université de Montréal

Avec l'autorisation formelle accordée le 25 mai 2005 de diffuser tous ses travaux.



Courriel : denis.szabo@umontreal.ca ou son assistante : gwladys.benito@umontreal.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

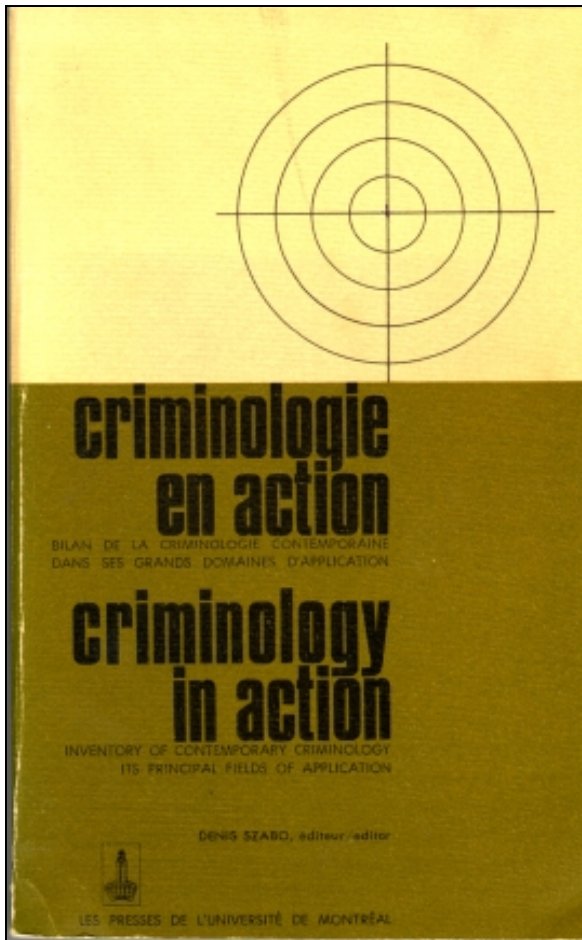
Édition numérique réalisée le 4 juillet 2006 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Denis Szabo

Criminologue, fondateur du Centre international de criminologie comparée,
Université de Montréal

"Les mesures de prévention sociale" (1967)



Un article publié dans **Criminologie en action. Bilan de la criminologie contemporaine dans ses grands domaines d'application**, pp. 273-311. Actes du 12e cours international de criminologie tenu à Montréal en 1967. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 1968, 464 pp.

Table des matières

- I. [Problématique](#)
- II. [Causes de la délinquance](#) : étiologie socio-culturelle
- III. [La prévention sociale](#) : évaluation des expériences
 - A. [Types de mesures sociales préventives et stratégie générale d'application](#)
 - B. [Stratégie générale de la prévention](#)
 - 1. [Analyse des mesures de prévention sociale](#)
 - 2. [Analyse de la prévention dans les institutions](#)

[Conclusion](#)

[Bibliographie](#)

Denis Szabo *

"Les mesures de prévention sociale".

Un article publié dans **Criminologie en action. Bilan de la criminologie contemporaine dans ses grands domaines d'application**, pp. 273-311. Actes du 12e cours international de criminologie tenu à Montréal en 1967. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 1968, 464 pp.

I. PROBLÉMATIQUE

[Retour à la table des matières](#)

La permanence du Phénomène criminel constitue un défi à l'esprit humain, façonné par les triomphes sur la nature qu'assurent, depuis deux siècles environ, les progrès scientifiques et technologiques. Il n'y a rien de plus permanent dans l'organisation sociale que le budget des prisons : bon an, mal an, un certain nombre d'individus passent derrière des barreaux, déclarait déjà Quételet au milieu du XIXe siècle, siècle qui fut le témoin pourtant des plus spectaculaires progrès dans tous les domaines. Depuis lors, grâce à l'évolution de la philosophie morale occidentale, les esprits, qu'ils soient inspirés par les soucis de la philanthropie, de l'hygiène mentale et sociale, de la recherche scientifique ou du maintien de l'ordre public, ont relevé ce défi sans grand

* Docteur en sciences politiques et sociales, diplômé de l'École pratique des hautes études, Denis Szabo enseigne, à l'Université de Montréal, au Département de criminologie dont il est le directeur. Anciennement chargé de cours aux Facultés catholiques de Paris et de Lyon, il a fait partie du groupe de Sociologie criminelle du C.N.R.S. (France). Il est aujourd'hui membre du Conseil de direction de la Société internationale de criminologie et consultant à la President's Commission on Law Enforcement and Administration of Justice (U.S.A.) et à la Commission royale d'enquête sur l'administration de la justice en matière criminelle et pénale (Québec, Canada). Denis Szabo a publié : *Crimes et villes* (1960), *la Délinquance juvénile* (1963) et *Criminologie* (1965).

succès apparent par ailleurs. La plupart des mouvements de réforme s'inspiraient d'une vision optimiste de l'homme et de la société, croyant dans leur infinie perfectibilité ; ils étaient héritiers de la philosophie de Jean-Jacques Rousseau à laquelle Darwin donnait la réplique dans l'ordre biologique et Karl Marx dans l'ordre économique. Us sciences sociales sont nées dans ce contexte et, en voulant préciser les forces sociales qui façonnent le destin des hommes, suivant l'hypothèse du déterminisme, elles se proposaient de fournir les outils à l'établissement d'un ordre social éliminant le scandale de la misère matérielle et morale. La criminologie est née elle-même dans ce même contexte ; Lombroso comme Ferri, le biologiste darwinien et le sociologue marxiste, orientaient notre discipline dans le sens de la conquête des forces pathologiques et antisociales. Il est vrai que Durkheim avait une position plus modérée, le crime étant pour lui un phénomène normal lié au fonctionnement de la société, et que Tarde avait une vue plus pessimiste encore étant donné son attachement à la notion du libre arbitre et sa conception chrétienne de la nature humaine, toujours exposée aux forces du mal. Néanmoins, la pensée prédominante, surtout celle de ceux qui furent orientés vers l'action, s'inspirait de la première tradition.

C'est à partir d'un tel contexte que nous devons aborder l'étude des mesures de prévention sociale. Celles-ci se sont développées parallèlement et quelque peu ultérieurement aux mesures médico-psychologiques, orientées vers le diagnostic et le traitement de la personnalité délinquante. Élargie progressivement à la dimension de la famille sous l'influence surtout de Freud et de la psychanalyse, l'action diagnostique et thérapeutique était centrée sur la personne. Celle-ci pouvait être exposée à cette action le mieux possible dans un contexte institutionnel ; l'insistance sur l'analogie hospitalière est une des constantes de l'histoire de la criminologie clinique contemporaine.

La tradition sociologique part d'une optique assez diamétralement opposée : c'est la société qui « fabrique » l'individu et ce sont les défauts de l'organisation sociale qui créent la délinquance, forme extrême de la conduite déviante des normes en vigueur dans une culture. Déjà Tarde nous disait qu'une personne devient criminelle non seulement parce qu'elle commet un acte proscrit mais également par la façon dont la société réagit à son acte. C'est par conséquent en examinant la société, sa structure, son organisation, que le spécialiste des sciences sociales s'efforce de remonter aux sources de la conduite déviante et d'en esquisser les causes comme, le cas échéant, les remèdes.

Le rôle de la collectivité, de la communauté dans la « déviance » fut le terrain d'élection de l'action des sociologues : si l'on veut changer les conduites individuelles, il faut agir sur les conduites collectives. Comment peut-on avoir prise sur les groupes, les catégories ou les classes sociales ? Comment peut-on peser sur les pouvoirs politiques, économiques, spirituels et moraux dont l'influence est décisive dans la réaction sociale contre la déviance et le crime ? Quelle justification théorique, quelle stratégie de l'action et quelles techniques d'intervention spécifiques peuvent être utilisées pour opérer des changements sociaux susceptibles de diminuer le potentiel délinquant d'une société ?

C'est à l'examen de ces questions que sera consacré le présent cours ; après une esquisse rapide de la théorie étiologique de la conduite délinquante, nous récapitulerons l'historique des interventions collectives dans l'ordre social. Après avoir examiné les principaux types d'action sociale contemporaine, nous en dresserons le bilan et esquisserons les perspectives d'avenir.

Quelques remarques préliminaires encore : notre sujet est un des chapitres les plus récents des sciences sociales ; la littérature sur l'intervention médico-psychologique, voire médico-psychosociale au niveau de l'individu et de sa famille est relativement riche. Les conclusions que l'on en tire sont cependant empreintes de prudence étant donné la grande complexité des situations et des cas étudiés et l'insuffisance des contrôles et des vérifications expérimentales. Les controverses soulevées par le livre de Szasz (*Law, Liberty and Psychiatry*) sont significatives à cet égard. Que dire alors des problèmes qui nous préoccupent ici, dont la complexité théorique et méthodologique décourage bien des bonnes volontés intellectuelles ? Les difficultés sont de trois ordres : théorique d'abord car il faudrait partir d'une conception de la société globale, de sa dynamique, de ses mécanismes de fonctionnement ; pratique ensuite, car il faudrait disposer de techniques d'intervention éprouvées ; et enfin politique, car toute action de ce genre suppose le choix dans l'ordre des priorités économico-sociales. Rien d'étonnant donc que les bilans dressés jusqu'à ce jour dans le domaine de la prévention sociale (par les Nations Unies, par le Conseil de l'Europe, par exemple) font état de lacunes et confinent à une déclaration de carence quasi complète. Le fait significatif à retenir n'est toutefois pas ce bilan fort maigre ; c'est bien plus le fait que l'opinion publique, la conscience collective dans les pays de la civili-

sation occidentale a légitimé ce problème à la fois dans l'ordre pratique et dans l'ordre politique ou moral. La suppression de la misère, des causes économiques des inégalités criardes, a donné naissance à une politique sociale qui s'affirmait, à travers une révolution politique dans l'Europe de l'Est, par l'instauration, par la voie démocratique, des diverses modalités du *Welfare State* en Europe occidentale et par l'intervention sélective, orientée vers la stimulation des énergies individuelles et collectives en Amérique du Nord. C'est maintenant au tour de la sociologie théorique de développer l'armature conceptuelle pour procéder à l'analyse des structures et situations sociales ; cette discipline rejoindra ainsi ses plus hautes traditions qui l'ont toujours orientée vers l'amélioration de la condition sociale de l'homme.

II. CAUSES DE LA DÉLINQUANCE : ÉTIOLOGIE SOCIO-CULTURELLE

[Retour à la table des matières](#)

Du point de vue sociologique, les causes de la délinquance doivent être recherchées dans les éléments de la structure et de l'organisation sociales qui intègrent l'individu dans les divers systèmes socio-culturels qui composent la société globale] Nous passerons rapidement en revue ces éléments, notant au passage les conclusions ou les hypothèses auxquelles sont arrivés les chercheurs. Ces éléments sont : le système économique ; le système social : les classes, le système d'éducation, les groupes de pairs, la famille ; la culture : en particulier, la culture de masse et les problèmes des loisirs.

a) *Le système économique* est basé dans les démocraties occidentales sur la stimulation des besoins comme des efforts par les récompenses matérielles. Le principal ressort du succès d'où résulte le statut social de l'individu est le gain financier ; la sanction de l'échec est la pauvreté matérielle, synonyme du bas statut social. Toutes les énergies psycho-sociales des individus sont donc orientées tant par la famille que par l'école, les moyens de communication de masse, etc., vers des performances de plus en plus grandes de la réussite matérielle : une société de consommation est née des progrès continus de

notre système économique dont les limites se confondent avec l'horizon. Les besoins sont, par définition, insatiables ; on est toujours en deçà de ce qu'on pourrait éventuellement obtenir ou attendre. Or, il existe dans ce type d'économie et de société, des couches importantes de la population qui, pour des raisons diverses, ne peuvent pas accéder à ces richesses qu'on leur propose. Des poches de sous-développement se sont créées dans l'ensemble du système socio-économique qui, bien que largement pénétrées par les sentiments de besoin et la soif de succès, sont incapables de donner suite aux rêves ou aux ambitions.. Ces économies hautement développées, recèlent des secteurs de pauvreté, de misère dont l'existence est d'autant plus bouleversante qu'elle contraste, dans le voisinage immédiat, avec le luxe flamboyant du succès, de la réussite économique et sociale. Ce contraste, cette rencontre de deux mondes dans l'espace urbain de nos métropoles constitue une situation sociale explosive dont les étés chauds au sud de nos frontières représentent le cadre le plus immédiat.'

Cette situation fut longtemps sous-estimée ou masquée par l'orientation exclusivement individuelle de nos services sociaux ou médico-psychologiques. On pensait que les pauvres avaient des vices, prenant racine dans leur nature bio-psychique, qui les conduisaient à la paresse, à l'ivrognerie, à la délinquance. L'examen de la répartition des désordres psycho-sociaux dans l'espace urbain a révélé, depuis les années 30, notamment à Chicago, que certains milieux sociaux, bien localisés dans certaines parties de l'espace urbain, fournissaient bien plus que leur part à la criminalité. Pendant trop longtemps, la réaction de la collectivité fut la même que celle de Lombroso et de ses adeptes : comme les criminels-nés, ces pauvres sont les ennemis de la société ; il faut les éliminer, par les rigueurs de la loi, du circuit social. Une sorte d'eugénisme social de fait a prévalu dans de nos pays à cet égard pendant longtemps.

Or, ce qu'on comprend bien aujourd'hui, c'est que la pauvreté en soi, non seulement ne prédispose pas à la délinquance, mais au contraire, elle prémunit contre les conduites agressives par la relative léthargie et l'indifférence qui caractérisent la situation des pauvres. Preuve en est la faible criminalité du tiers monde, des milieux ruraux pauvres de notre propre civilisation. C'est l'effet du contraste qui provoque l'explosion : le pauvre intercalé parmi les riches, partageant ses goûts, ses ambitions, sans cependant disposer des moyens pour les assouvir.

Un tiers environ de nos populations, tant en Amérique du Nord qu'en Europe occidentale, vit au-dessous de la ligne de démarcation qui sépare l'opulence de la pauvreté ; les pauvres, régulièrement écrémés de leurs éléments les plus doués et les plus dynamiques, ne parviennent pas à combler, par leurs propres moyens, le gouffre qui les sépare de ce que Harrington a appelé l'autre Amérique. Une politique sociale éclairée, qui se caractérise par un système de plein emploi et de revenus garantis (la sécurité sociale européenne) ; la lutte contre la pauvreté, la législation sur la formation professionnelle et l'assistance sociale (la grande société américaine) furent la réponse des gouvernements à ce problème. Celle-ci se précisait progressivement depuis les années 30 et en particulier au lendemain de la seconde guerre mondiale en Europe et depuis l'accession du Parti démocrate au pouvoir, après l'ère Eisenhower, aux États-Unis.

Qui sont ces gens qui vivent dans nos zones de taudis ? La majorité sont des immigrants récents des régions rurales, souvent des gens de couleur, des étrangers. L'Europe occidentale s'américanise également à cet égard ; la Grande-Bretagne et les pays du marché commun attirent une main-d'œuvre étrangère, souvent de couleur, dont la situation présente bien des traits communs avec le problème noir de notre continent. John Seeley ¹ distingue quatre catégories d'habitants des taudis : les opportunistes permanents sont les gens pour qui ces zones constituent, en quelque sorte, des refuges. On y trouve plusieurs sous-catégories : les fugitifs sont ceux qui ont eu maille à partir avec la justice ou des organismes de crédits, et qui sont incapables de soutenir la concurrence avec leurs pairs. Les introuvables constituent cette population flottante qui n'apparaît même pas dans les recensements, et qui mène une existence à l'ombre de la société « officielle ». Ceux que Seeley appelle les « modèles » sont des sortes de missionnaires qui veulent répandre, par leur exemple, les valeurs culturelles ou religieuses dont, selon eux, ces gens sont privés. Les sectes à but d'entraide sociale sont les principaux pourvoyeurs de modèles. Finalement le *sporting crowd*, les gens du demi-monde qui y vivent pour épargner l'argent du loyer afin d'avoir plus à dépenser pour une vie de jeu, de boisson ou de débauche.

¹ J.E. Seeley (1956), *Redevelopment : Some Human Gains and Losses*, Indianapolis (Ind.), Community Services Inc.

Les nécessiteux permanents se décomposent en trois sous-groupes : les indolents, les pauvres adaptés et les marginaux (social outcasts). Les indolents se caractérisent par une apathie générale et un immobilisme quasi complets, dus à toute une série de facteurs souvent hérités depuis des générations comme la malnutrition, les maladies, le bas niveau d'éducation, etc. Ces personnes sont résignées, incapables d'action individuelle et à fortiori d'action collective pour améliorer leur situation. Dans certaines circonstances, ils peuvent cependant fournir un terrain fertile à des explosions brutales, violentes, sans buts apparents. Les pauvres adaptés sont déjà des gens quasi déçus qui s'ajustent à cette situation de sous-développement car ils y trouvent leur compte. Le loyer bas, l'allocation de sécurité sociale ou de bien-être social font partie de leur existence organisée et acceptée. Les marginaux sont constitués de drogués, d'alcooliques, de prostituées, de souteneurs, non pas du demi-monde, mais de l'anti-monde, composé d'éléments véritablement anti-sociaux.

Les nécessiteux provisoires se composent des pauvres respectables et des gens tombés dans un piège (trapped). Les premiers sont des personnes qui, même si elles sont obligées d'y rester leur vie durant, n'acceptent jamais cette situation. Leurs modèles d'identification sont en dehors de la zone des taudis. Ceux qui sont tombés dans le piège, ce sont des gens dont les maisons ont été absorbées dans une zone qui est devenue « taudis » sans qu'ils aient pu déménager ailleurs. Les opportunistes provisoires sont très nombreux ; on y distingue les sous-catégories suivantes : les débutants, les escalateurs et les entrepreneurs. Les débutants sont les immigrants récents qui ne peuvent bénéficier d'aide de leur famille ou de leur groupe ethnique et doivent se débrouiller par leurs propres et très modestes moyens. Ils y restent jusqu'à la première occasion qui peut les projeter ailleurs dans l'espace urbain. Les escalateurs sont de même espèce, ils y demeurent cependant plus longtemps afin d'épargner l'argent nécessaire pour mieux sauter par la suite. Les entrepreneurs sont plus ambitieux que les précédents : même s'ils ont amassé beaucoup d'argent, ils y restent encore pour investir ailleurs et davantage.

Clinard ² offre une analyse détaillée des taudis dans le monde contemporain, une typologie socio-économique et psychoculturelle. Il suffit pour nous de noter ici les relations entre cette zone socio-

² M.B. Clinard (1966), *Slums and Community Development ; Experiments in Self Help*, New York (N.Y.), The Free Press.

économique dans l'espace urbain et le système économique qui caractérise notre civilisation. Très peu d'études ont été faites dans les civilisations différentes dans une perspective comparative. On peut néanmoins risquer les considérations suivantes : dans le tiers-monde, les secteurs de pauvreté urbaine se sont développés à peu près sur le même modèle que chez nous, pauvreté toute relative d'ailleurs puisque le revenu des gens qui y vivent est supérieur à celui des gens de l'économie villageoise, de la brousse. Mais l'élément de contraste que nous avons identifié comme le facteur stratégique, au point de vue criminogène, des générateurs de conflits y est. Aussi la délinquance apparaît dans ces pays à peu près dans les mêmes termes que dans nos pays. En ce qui concerne les pays à économie socialiste, principalement les pays de l'Europe de l'Est, largement industrialisés par ailleurs, on peut dire que l'urbanisation a provoqué des déséquilibres sociaux, des problèmes d'adaptation très semblables à ceux que les pays occidentaux ont connus ou connaissent encore (Lekschas³ et en particulier Walczak). Toutefois ces pays n'ont pas développé une économie de consommation telle que nous l'avons caractérisée plus haut et dont les caractéristiques sont bien décrites dans les travaux de Riesman, de Gailbraith et d'Aron. Les biens étant plus rares, les investissements orientés vers un développement économique à long terme, l'encadrement social était poussé par la nature même du système politique d'une démocratie socialiste. Tous ces facteurs, et d'autres encore que nous n'avons pas le temps de développer ici ont pour effet de présenter dans ces pays un milieu urbain au potentiel criminel réduit, comparativement à la situation qui prévaut dans le monde occidental et en particulier en Amérique du Nord.

b) *Les classes sociales* contribuent différemment à la délinquance. Nous avons vu que les pauvres, dans les milieux contrastés, anoniques de nos grandes villes, constituent un potentiel criminel élevé. En France, on pouvait identifier au XIXe siècle les classes laborieuses aux classes dangereuses. Un examen sommaire des statistiques des arrestations ou des détenus révèle que les personnes d'origine ouvrière sont sur-représentées par rapport aux autres classes sociales. Plusieurs recherches intéressantes ont été orientées vers l'étude de cette question aux États-Unis : celles de Miller, de Kvaraceus, de Cohen et de Cloward et Ohlin. Une analyse détaillée de leurs idées se trouve dans tous

³ J. Lekschas, édit. (1965), *Jugendkriminalitaet und ihre Bekaempfung in der Sozialistischen Gesellschaft*, Berlin, Staatsverlag der DDR.

les manuels de criminologie ⁴. Disons ici simplement que pour Miller, les classes ouvrières se caractérisent par une culture qui les prédestine en quelque sorte à la délinquance. En d'autres termes, le fait délictuel est déterminé par d'autres classes, les classes supérieures, dans de tels termes qu'il s'applique à la conduite « normale » propre de la classe ouvrière. Ainsi par exemple avoir des difficultés avec le milieu ambiant, être rude, excité, malin, avoir un sentiment d'indépendance et de la soumission au destin, tout cela semble caractériser tant les milieux ouvriers que les milieux délinquants. Pour Cohen, c'est la frustration des jeunes des classes ouvrières devant l'impossibilité ou la difficulté d'accéder au bien-être que suggère la société d'opulence qui est une des sources majeures de leur délinquance latente et manifeste. En analysant de plus près la situation de la jeunesse ouvrière défavorisée des grandes villes, on se rend bien compte que l'influence du système d'éducation, des groupes de jeux, de la famille, par exemple, s'exerce toute dans un sens criminogène.

Cela signifie-t-il qu'il n'y a pas ou peu de délinquance dans d'autres classes sociales ? Certainement pas. Sans se référer ici au cas des criminels en col blanc, qui pose le problème dans une plus vaste perspective encore, nous pouvons rappeler l'accroissement du moratoire psycho-social (Erickson) principalement pour des adolescents des classes moyennes. La conséquence de ce phénomène, rendu nécessaire par les besoins que la société a d'une main-d'œuvre plus instruite, mieux qualifiée, est la libération des contraintes disciplinaires du milieu de travail de millions d'adolescents, soumis, sans préparation morale suffisante, à l'appel plein de contradictions de la société de masse. Une nouvelle culture est née, la culture d'adolescents qui fait l'objet, depuis quelques années, d'études intensives de la part des spécialistes des sciences sociales. L'aliénation, le vandalisme, la violence gratuite, sont autant de traits associés traditionnellement à la conduite déviante, voire délinquante. La collusion ne se fait donc pas seulement entre délinquance et culture ouvrière ; elle apparaît aussi entre délinquance et culture adolescente, caractéristique des classes moyennes.

Que dire des classes supérieures ? Sorokin, dans une rétrospective historique frappante, décrivait les personnalités criminelles chez les têtes couronnées. Nos livres d'histoire, nos auteurs de théâtre (quel spécialiste de la psychologie criminelle a surpassé Shakespeare ?), nos

⁴ R.S. Cavan, édit. (1963), *Readings in Juvenile Delinquency*, New York (N.Y.), Lippincott.

romanciers (Dostoïevski fut Peut-être le plus illustre criminologue du XIXe siècle) sont là pour nous convaincre que la criminalité ne peut être liée qu'en apparence à une classe sociale particulière. Néanmoins, la réaction sociale contre le crime telle qu'elle s'exprime dans le code pénal et l'orientation de l'action de nos polices, de nos cours et de nos parquets s'acharne davantage contre la délinquance propre à la classe ouvrière. Les mesures préventives conçues et expérimentées furent, pour cette même raison, essentiellement orientées vers les problèmes posés par les classes inférieures. Nous pouvons conclure avec McIver ⁵ que toutes les frustrations qui font obstacle à l'épanouissement des ambitions normales vers la réussite, la sécurité et le bien-être peuvent être criminogènes quelle que soit la classe sociale à laquelle on appartient.

Cloward et Ohlin ⁶, dans le livre qui eut peut-être la plus grande influence dans le champ qui nous intéresse depuis les travaux de Shaw et McKay dans les années 30 à Chicago, synthétisent bien le lien entre l'organisation socio-économique, l'appartenance à une classe sociale et l'adolescence. Ils montrent comment se créent des différents types de sous-cultures dans l'espace urbain occupé par des ghettos ethniques dans lesquels les possibilités illégitimes sont largement supérieures aux voies de succès dans la légitimité. La pression sociale est telle que des catégories entières de jeunes ne peuvent normalement que chercher une issue par la criminalité, la violence, le repliement dans l'usage des drogues, etc. Cloward et Ohlin, dont l'ouvrage devrait être lu par tous ceux qui se préoccupent du problème de prévention sociale, proposent une solution conforme en tous points aux traditions de la pensée sociologique, de Marx à Veblen, de Durkheim à Merton, de Weber à Parsons : c'est en effectuant des changements à l'échelle de la structure et de l'organisation sociale qu'une influence bénéfique pourrait être escomptée au niveau des conduites collectives et individuelles. La réorientation de ces conduites collectives doit se faire à partir des structures collectives et non pas à l'inverse. L'inverse fut pratiqué pendant un siècle sans grand résultat apparent : les meilleures techniques de rééducation institutionnelle des personnalités délinquantes sont vouées à la faillite si le milieu qui a produit cette délinquance ne subit pas des changements notables.

⁵ R.M. McIver (1967), *The Prevention and Control of Delinquency*, New York (N.Y.), Atherton Press.

⁶ R.A. Cloward et L.E. Ohlin (1960), *Delinquency and Opportunity*, New York (N.Y.), The Free Press.

c) *Système d'éducation* : l'école est l'institution sociale qui exerce un des impacts les plus forts et les plus durables sur l'enfant et l'adolescent. L'instruction obligatoire est étendue progressivement jusqu'à 16, 17 et 18 ans et le temps n'est pas loin où elle englobera l'enseignement post-secondaire. Or, il faut bien dire que l'école, comme institution sociale, n'a pas évolué au même rythme que les besoins qu'elle était censée satisfaire. Preuve en est la crise de l'éducation qui a éclaté il y a vingt ans aux États-Unis (voir livre de J.-B. Conant) et qui sévit actuellement dans les pays européens. Conçue pour une petite élite, originaire de milieux socio-culturels et économiques homogènes, l'école secondaire apparaissait complètement inadaptée par rapport aux exigences d'une société technologique avancée. Cette inadaptation se manifeste pour toutes les catégories d'enfants, mais elle est particulièrement fatale en ce qui concerne ceux qui viennent des milieux défavorisés. En effet, on a montré que les enfants dont l'origine familiale, sociale et ethnique était différente de celle de la majorité et qui en plus provenaient de milieux socio-économiques lourdement handicapés, ne trouvaient dans l'école qu'un milieu de frustration et d'échecs permanents. La réaction de ces jeunes fut l'école buissonnière, la violence et la conviction profonde qu'ils n'ont rien à attendre d'une société qui leur offre des moyens aussi inadéquats pour accéder à la maîtrise des connaissances, et par là, du monde. La ségrégation scolaire, si caractéristique dans le système d'éducation décentralisé des États-Unis, consacrait ce sentiment d'exclusion, de rejet qu'éprouvaient des millions d'adolescents originaires des ghettos ethniques des grandes villes. Au lieu d'être les principales institutions de civilisation, ce qu'elles sont encore dans l'enseignement public français par exemple, et ce qu'elles furent durant longtemps aux États-Unis, les écoles ont joué un rôle criminogène majeur, comparable à celui des taudis ou du système économique.

d) *Les pairs* : le relâchement du contrôle familial, la proximité des camarades dans les grandes villes surpeuplées, les similitudes des problèmes ou des échecs éprouvés ou encourus créent rapidement des solidarités qui se manifestent dans les bandes ou dans les gangs d'adolescents. Rien de plus naturel que ces groupes et leur rôle socialisateur soient des plus puissants. On note parmi les besoins qui provoquent la création de tels groupes : le besoin de prouver sa valeur, son appartenance à un milieu qui le reconnaît, avec les gens qui partagent les mêmes idéaux, expériences et intérêts. Ce milieu lui assure un appui

moral et matériel vis-à-vis du monde adulte et extérieur en général qui est perçu comme hostile. Cette bande lui assurera un statut dans le voisinage, donnant l'impression de pouvoir, d'autorité, de prestige, en même temps qu'une protection contre les menaces réelles ou imaginaires. Elle est l'incarnation de la conscience collective, source de moralité par excellence. En effet, les sentiments de justice, d'équité dérivent de là : la bande est le groupe de référence sur lequel les conduites seront modelées. Elle est aussi le médium par lequel les tendances profondes se subliment et qui constitue le cadre d'une activité symbolique, rituelle, correspondant à des besoins profondément ancrés dans l'adolescent ⁷.

On a établi des typologies des bandes suivant le genre d'activités ou de personnalités qui prédomine dans chacune d'elles. Une chose est certaine : l'intégration des bandes dans des sous-cultures délinquantes ou simplement déviantes cimente une résistance aux forces sociales conventionnelles et crée à toutes fins pratiques des milieux inexpugnables. Le mot « désorganisation » ou « jungle » par lequel on désignait ces milieux masquait le caractère souvent très organisé, puissamment structuré des souscultures qui évoluaient parfois en fonction d'une véritable contraculture, dont les valeurs s'établissaient aux antipodes de celles de la société conformiste « normale ». De ce fait on a gravement sous-estimé le rôle criminogène des pairs comme d'ailleurs leur rôle possible dans le processus de resocialisation.

e) *La famille* : nous serons fort brefs car une littérature très riche existe sur le sujet. Disons simplement que la famille a une importance capitale non seulement pour les sources de la délinquance mais comme premier cadre de développement de l'être humain. Tout ce qui y survient a donc une influence considérable, à partir des méthodes d'embaillotage, du premier sourire de la mère, des relations avec les parents, entre les parents, jusqu'aux méthodes d'éducation disciplinaires. Pour le sociologue, le point important est celui-ci : y a-t-il des familles qui sont moins aptes que d'autres à assurer ce rôle socialisateur indispensable et, si oui, comment sont-elles distribuées dans la structure sociale et l'espace urbain ? Les études nous indiquent que justement chez les habitants des zones de taudis, par l'absence presque systématique de pères, ces fonctions ne sont pas assurées ; l'instabilité

⁷ Cavan, op. cit., p. 204.

familiale qui est loin d'être limitée aux classes pauvres de la société y a néanmoins des effets plus graves, car les éléments protecteurs qu'offre la société en cas d'échec semblable sont davantage disponibles dans les classes moyennes que dans les milieux de sous-prolétariat. Ces derniers sont exposés d'une manière plus directe et plus brutale aux conséquences d'une carence grave à ce niveau. C'est à cet égard que le problème devient social.

f) *La culture* : dans les sociétés d'opulence, il y a une tendance vers une homogénéisation des traits de culture due à l'influence croissante et universelle des moyens de communication de masse, et la liberté de choix devant les biens matériels et moraux s'accroît considérablement, étant donné le temps accru consacré au loisir. Le rôle de la culture dans l'explication de la conduite délinquante a donc tendance à s'accroître dans la société de masse contemporaine au fur et à mesure que l'on s'éloigne des milieux sociaux défavorisés ⁸.

Les études faites sur les conduites délictueuses rapportées librement par les jeunes interrogés semblent indiquer que le potentiel criminel ne diffère pas énormément d'une couche sociale à l'autre. Leur expression est sensiblement différente et la réaction sociale qu'elles suscitent varie encore plus. Pensons seulement aux caresses échangées dans un milieu de classe moyenne lors d'une surprise-partie et à la même conduite dans un endroit public par les jeunes des milieux défavorisés : ces derniers peuvent facilement se retrouver accusés de conduite immorale. On peut donc supposer que l'augmentation progressive du niveau de vie orientera nos sociétés vers des valeurs culturelles imprimées dans les individus au cours de la socialisation. Elle va jouer un rôle de plus en plus important dans l'explication de la délinquance.

Actuellement, toutefois, la structure sociale inclut des milieux défavorisés, sous-prolétaires dans les grandes villes du continent nord-américain et ces disparités structurelles ont créé des sous-cultures voire des véritables contra-cultures dans les ghettos ethniques des zones métropolitaines. Ces traits culturels légitiment des conduites anti-

⁸ Denis Szabo (1965), « Société de masse et inadaptations psychoculturelles », in *Revue française de sociologie*, vol. VI, pp. 472-486. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

sociales et neutralisent la plupart des efforts de resocialisation accomplis par les services de prévention ou de traitement de délinquance.

Que conclure de cette rapide esquisse sur la causalité de la délinquance vue par le sociologue ? La première conclusion est qu'une évidence empirique suffisante existe pour donner un sens concret, opérationnel au facteur socio-culturel, réduit pendant longtemps au rôle de mythe ou de facteur métaphysique insaisissable aux yeux des praticiens et des responsables qui faisaient face aux problèmes de la prévention de la criminalité. Nous savons avec assez de précision ce qui dans le système familial, économique, social, scolaire, culturel, etc. exerce un rôle criminogène ; la deuxième conclusion concerne les solutions pratiques à tirer de ces enseignements. On a dit souvent que si l'on appliquait seulement le dixième de ce qu'on sait en fait de prévention, on ferait progresser considérablement la cause du progrès social. C'est exact : une des plus anciennes expériences de mesures de prévention sociale, celle du *Chicago Area Project* expérimentait des mesures, proposait des solutions basées sur ces expériences, dès le début des années 40. Il fallut attendre l'aube des années 60, l'ère Kennedy, pour voir un début d'action inspirée par ces expériences. Cependant, c'est là une expérience que connaît l'historien des civilisations ou le sociologue de la culture. Il faut la conjonction d'une multitude de facteurs allant de la dynamique du développement économique, passant par les vicissitudes politiques jusqu'à l'apparition des leaders charismatiques, pour ne rien dire du développement même des recherches elles-mêmes, pour qu'une idée, une découverte ou une aspiration morale profonde voie le jour, se traduise dans la réalité. L'agent du changement social, l'homme d'action comme l'intellectuel doivent suivre la voie étroite de la politique qui n'a jamais été mieux définie que comme étant l'art du possible. Au lieu de chercher des logiques ou des nécessités inhérentes aux structures sociales, il est infiniment plus fécond et intellectuellement plus intéressant de susciter par des actions limitées sur des points précis de l'organisation sociale des interactions et des changements susceptibles d'orienter l'évolution des conduites collectives en même temps que des conduites individuelles.

III. LA PRÉVENTION SOCIALE : ÉVALUATION DES EXPÉRIENCES

[Retour à la table des matières](#)

Dans la deuxième partie de cet expose, nous examinerons les principales expériences de mesures de prévention sociale. Disons dès l'abord que ces expériences sont inspirées par l'étiologie de la conduite délinquante dont nous avons esquissé les grandes lignes plus haut. Nous allons principalement nous limiter à des expériences américaines car en Europe la sociologie n'a pas inspiré de tels types d'intervention sociale. L'influence de la sociologie européenne s'est exercée davantage sous la forme d'une philosophie sociale qui joue, par ailleurs, un rôle non négligeable dans le développement des systèmes de sécurité sociale, beaucoup plus largement généralisés dans ces pays qu'en Amérique du Nord. Pour opérer des changements dans la structure sociale, les sociologues européens ont immédiatement orienté leur action vers le pouvoir et vers l'incarnation institutionnelle du pouvoir qu'est l'État. En effet, le rôle de celui-ci, traditionnellement important en Europe continentale, l'est devenu également, depuis l'expérience travailliste d'après-guerre, en Grande-Bretagne. Sur notre continent, le rôle de l'État fut traditionnellement limité. La démocratie de type communal largement décentralisée, laissant libre cours aux forces sociales et économiques, constitue non seulement le credo politique du nord-américain mais représente pour lui la preuve la plus éclatante de la réussite et de l'efficacité inégalée de son système socio-économique. Par conséquent, la philosophie sous-jacente des expériences que nous relaterons est conforme à cette pensée profondément libérale : les forces collectives doivent être stimulées, revigorées, mises en état de résoudre par elles-mêmes les défis de leur existence. Si le système *help yourself* ne donne pas les résultats escomptés, la faute n'incombe plus aux individus comme on l'a cru très longtemps sous l'influence d'une pensée psychologisante qui faisait fi des réalités sociales les plus élémentaires. On comprend que le poids des forces collectives ne peut être conjuré que par l'action collective centrée non pas sur l'individu mais sur les structures sociales. Ce n'est ni le moment ni le lieu ici de faire le procès de la philosophie médico-psychologique

qui a inspiré l'essentiel des méthodes de traitement dont on disposait voici encore quelques années dans la plupart des pays. Mais il apparaît avec de plus en plus d'évidence que l'institutionnalisation du jeune délinquant, en vue de sa resocialisation est la solution la plus coûteuse et la moins efficace, à l'instar de l'emprisonnement dans les forteresses des criminels adultes. Même le traitement le plus individualisé dans les institutions les mieux équipées apparaît comme un coup d'épée dans l'eau si l'organisation sociale n'est pas touchée par des mesures préventives. La preuve d'un haut taux de récurrence des expansionnaires des maisons de réforme est là pour nous mettre en garde. Burgess, pionnier de l'action communautaire à Chicago, formulait sa critique de la façon suivante : l'adaptation du jeune se fait en fonction d'un milieu artificiel qui n'a rien de commun avec le milieu de sa vie ; peu d'institutions peuvent recourir aux méthodes de rééducation individualisée : les enfants offrent une résistance collective en face des adultes, limitant ainsi beaucoup l'action thérapeutique possible. Dans ces conditions, l'école de réforme devient l'école du crime, la culture des pairs ayant supplanté la culture de la société conformiste qu'essayent d'implanter les éducateurs ⁹.

A. Types de mesures sociales préventives et stratégie générale d'application

[Retour à la table des matières](#)

Il y a trois manières générales d'envisager l'action préventive : 1. toute mesure politique, économique et sociale visant à l'amélioration des conditions d'existence des familles nécessiteuses contribue à la réduction du potentiel délinquant ; 2. intervention sociale planifiée au niveau des structures ou institutions sociales particulières dont le fonctionnement défectueux provoque la délinquance ; 3. création ou amélioration des services qu'on offre aux individus comme aux groupes qui ont des problèmes d'adaptation. Tous ces types ont ceci en commun : ils présupposent que la conduite délinquante est une réponse à une situation mésologique d'ordre socio-culturel.

⁹ E.W. Burgess (1961), « Community Organization », *Delinquency Prevention through Community Organization*, Chicago (Ill.), Illinois Youth Commission, p. 548.

a) *Les législations sociales* de nos pays, tant européens qu'américains, depuis les lois interdisant le travail des enfants et réglementant celui des femmes jusqu'aux programmes de formation professionnelle accélérée, sont les meilleurs exemples de ce type de prévention. Pour une école ouverte, une prison fermée ! disait-on à la fin du XIXe siècle lors des campagnes politiques visant à l'instauration de l'instruction publique générale et obligatoire. Le mouvement fabianiste britannique, le marxisme-léninisme dans les premières années de l'expérience socialiste en Russie, la social-démocratie comme le christianisme social partageaient cette grande foi dans la vertu préventive du plein emploi, du logement familial, etc. On établissait des services sociaux pour venir en aide aux nécessiteux ; on formait des conseillers en matière familiale, éducative, d'hygiène, etc.

On ne saurait nier les effets bénéfiques de ce genre de prévention : les délits de besoin, liés au sous-développement mental, moral et social ont été éliminés des larges couches de la population. On peut dire qu'ils sont presque inexistant dans certains pays comme la Scandinavie, l'Angleterre, beaucoup de provinces canadiennes et certains États américains. Si donc un certain genre de délinquance a pu être éliminé, pourquoi en subsiste-t-il d'autres ? Ce n'est pas le lieu de discuter ce problème ; affirmons seulement qu'aucune mesure de prévention générale à effet universel n'avait été conçue jusqu'à présent. Il y avait sans doute un peu de simplisme dans la supposition que l'amélioration des conditions générales d'existence éliminerait la délinquance : eue a éliminé un certain genre de délinquant, mais les nouvelles conditions en ont créé d'autres.

b) L'attaque concertée des *structures*, des organisations, etc., dont le mauvais fonctionnement provoque des conduites délinquantes, est la plus neuve et la plus intéressante des expériences que nous allons d'ailleurs examiner en détail. Ces interventions sociologiques constituent l'apport le plus positif et le plus imaginatif des sciences sociales à l'œuvre dans la prévention. Citons parmi les plus importantes : Chicago Area Project ; Action for Boston Community Development (ABCD) ; Community Progress Inc. (CPI), New Haven ; Haryou-Act, Central Harlem, New York ; Mobilization for Youth (MFY), New York City ; et le United Planning Organization (UPO), Washington (D.C.). Toute une série d'expériences, appelées *demonstrating pro-*

jects, a été financée par les organismes fédéraux de Washington, en collaboration avec les États, les municipalités et les fondations privées, en particulier celle de Ford ¹⁰. Bien que la plupart de ces projets incluent certains éléments de recherches évaluatives, il est encore trop tôt pour formuler les conclusions précises quant à leur degré d'efficacité. L'activité des clubs de prévention en France s'apparente à ce type de prévention ¹¹.

c) *Les services* offerts aux handicapés sociaux, aux délinquants, par le truchement des cours, des services de probation, de liberté surveillée, des maisons de rééducation, etc., sont devenus plus nombreux depuis la guerre. Il est évident qu'un officier de probation bien formé, devant surveiller trente sujets a une autre efficacité préventive que celui qui en a deux cents et sa bonne volonté en guise de formation professionnelle. L'existence des services spéciaux orientés vers les jeunes au sein des polices municipales a eu des effets préventifs incontestables. La détection de la pré-délinquance dans les écoles comportant une large population de jeunes défavorisés est d'une importance capitale. Finalement, l'établissement d'un nouveau type de centre de rééducation communautaire faisant appel aux concepts sociologiques sur l'origine de la délinquance pourrait ouvrir des perspectives nouvelles en matière préventive : nous examinerons le cas « Provo de Utah », véritable expérience-pilote à cet égard.

B. Stratégie générale de la prévention

[Retour à la table des matières](#)

Il est évident qu'une œuvre de prévention doit faire simultanément appel à ces trois types de mesures. Aucune ne possède la vertu médicale exclusive et radicale. Néanmoins, on note un recul relatif des techniques centrées sur l'individu, en d'autres termes, de la tradition médico-psychologique, prolongée et perpétuée par la plupart des services sociaux dont les traditions se sont créées durant l'entre-deux-guerres. Ces techniques ne sont pas du tout adaptées à la masse des

¹⁰ I. Spergel (1966), *Politics, Policies and the Delinquent Problem* Washington (D.C.), Office of Juvenile Delinquency and Youth Development, September.

¹¹ V. Peyre (1964), *Clubs de prévention. Expériences de socio-pédagogie en milieu urbain*, Paris, Cujas.

cas, à la dimension et à l'échelle des problèmes tels qu'ils se posent actuellement. Seules les méthodes collectives, de type communautaire, ont quelque chance d'obtenir un rendement proportionnel à l'attente du public.

Cette approche communautaire a de multiples implications du point de vue stratégique : si c'est la communauté qui produit la délinquance, elle doit pouvoir sécréter les forces nécessaires pour rééquilibrer les effets des forces de désorganisation. Un *leadership* local, assisté par des experts venus de l'extérieur, est donc indispensable.

Deux appuis principaux doivent servir à l'action préventive communautaire : l'école et les centres de voisinage. Nous verrons plus en détail leur fonction.

La qualité des services des agences traditionnelles telles que la probation, les services aux familles nécessiteuses, etc. doit être améliorée.

Les volontaires, issus du quartier, doivent être encadrés par un personnel hautement qualifié. Les nouvelles techniques psychosociales, adaptées des traditionnels *case-work* et des *group work* doivent être maniées par les *detached workers*, *street workers*, etc. qui doivent progressivement atteindre à un statut professionnel.

La coordination de tous ces services, la planification, la concertation de toutes les initiatives, les interventions, etc. doivent se faire à partir d'un centre unique, situé de préférence dans l'état-major municipal, dépendant directement du maire. En effet, les innovations doivent être faites à une échelle telle que les résistances bureaucratiques puissent être transcendées par une autorité incontestée : la police doit travailler avec les agences sociales traditionnelles, celles-ci avec les unités d'intervention de types nouveaux, etc. De très difficiles problèmes administratifs naissent de l'enchevêtrement de la juridiction et de l'organisation de ces services, et si les résultats de ces expériences ont été si peu concluants, jusqu'à ce jour, ils sont dus pour une bonne part aux conflits et aux difficultés qui ont surgi au niveau de la coordination et de la direction.

Finalement, grâce à la recherche scientifique, une évaluation doit être comprise dans chaque expérience : il est évident que des services élémentaires peuvent être assurés sans qu'il faille se préoccuper de

leurs effets : venir en aide aux gens dans le dénuement ne doit point être justifié « scientifiquement ». Mais l'effet des interventions plus complexes, comme nous en analyserons certaines dans un instant, devra être mesuré et évalué afin que se constitue progressivement un patrimoine intellectuel qui, à l'instar des expériences cliniques, permettra une planification plus efficace des interventions futures. À ce prix seulement on ne pourra plus dire que la prévention sociale est comme un médicament dont on ne connaît pas les effets, appliqué à une maladie dont on ignore tout (ou presque) des causes.

Disons en conclusion de ces considérations stratégiques que la véritable prévention ne peut être que sociale : la rééducation institutionnelle est un pis-aller avec des aléas semblables à ceux qui caractérisent la « correction » des adultes. Si, pour ces derniers, on recourt de plus en plus aux méthodes de traitement « communautaire », que dire de leur importance pour des adolescents délinquants ou pré-délinquants ?

1. Analyse des mesures de prévention sociale

[Retour à la table des matières](#)

Nous verrons consécutivement le Chicago Area Project, le MFY Project, le Haryou-Act, le ABCD de Boston et le CPI de New Haven.

- *Le Chicago Area Project*¹². Le plus ancien de ces projets compte à peine trente ans. Sous l'impulsion des sociologues de l'Université de Chicago, en particulier Clifford Shaw, on partait des idées suivantes : a) La responsabilité de la planification et de la conduite des programmes doit incomber aux habitants de la communauté. Un conseil doit donc être créé et comprendre des représentants des églises, des syndicats, des affaires, etc. pour assurer la coordination des actions. b) La majorité des travailleurs employés par le projet doivent être des habitants du quartier. c) Le conseil doit travailler en étroite collaboration avec tous les organismes du milieu : agences sociales,

¹² E.W. Burgess, op. cit. ; A. Sorrentino (1959), « The Chicago Area Project after 25 Years », *Federal Probation*, June 1959, pp. 40-45.

écoles, cours, polices, etc. d) Les cas de perturbations psychiques graves doivent être référés aux services psychiatriques existants.

Cette insistance sur la mobilisation des ressources humaines est absolument capitale. En effet, c'est l'absence d'influences provenant de la communauté qui précipite la délinquance : ces êtres, au lieu de rester des exclus, des marginaux, des outcasts, doivent être inclus, encadrés et resocialisés de la sorte par la communauté.

La création de ces comités, conseils, etc. qui offraient leurs services aux agences officielles et déjà existantes a réussi à mobiliser des leaderships locaux ; après vingt années d'existence expérimentales, l'État d'Illinois a intégré le projet dans son service de protection des jeunes (*Illinois Youth Commission*) et les services de recherche dans la section des services communautaires. Le but final est d'arriver à maintenir et à financer des organismes par les comités de quartier : le personnel de l'État devra jouer un rôle consultatif. L'idéal de l'auto-gouvernement, de la responsabilité des citoyens pour leur communauté est réalisé ainsi.

Quel fut l'effet du projet ? Incontestablement, le taux de délinquance a diminué ainsi que le taux de récidive des ex-détenus vivant dans la communauté. La mobilisation des talents locaux a pu être réalisée, prouvant ainsi que même dans les pires conditions socio-économiques et culturelles, on peut toujours faire confiance à l'homme. Les organismes créés furent d'une stabilité remarquable, ils ont tendance à fonctionner, de plus en plus, par leurs propres moyens. Il est évident, toutefois, que ces résultats n'ont pu être atteints que grâce à une initiative venant de l'extérieur. Le grand changement par rapport au passé est que la légitimité de ce type d'intervention est aujourd'hui reconnue par la vaste majorité de l'opinion publique.

Après ce projet pionnier, les années 60 ont vu l'émergence de toute une série d'expériences. Une législation commençant par le *Juvenile Delinquency and Youth Offences Control Act* de 1961 jusqu'au *Community Services Act* en 1966, une série de lois fédérales concurremment avec les initiatives des États et des municipalités rendaient possible l'amorce de bien des réalisations. Tous ces projets ont ceci en commun : ils sont orientés vers les populations radicalement défavorisées pour lesquelles les méthodes traditionnelles d'éducation, d'assistance, etc. n'ont porté aucun fruit. Ceux qui les concevaient devaient tout d'abord réaliser l'étude et la nature du problème (diagnostic socio-

logique) et établir une stratégie essentiellement variable suivant les communautés, pour réaliser une intervention concertée efficace à court aussi bien qu'à long terme. On réalisera sans aucun doute l'ampleur et l'ambition de pareils projets : Haryou et MFY opéraient dans des villes de 1700 000 habitants (Manhattan) touchant indirectement un quartier qui avait respectivement 233 et 108 mille habitants. ABCD opérait à Boston (697 mille habitants) dans un quartier de 77 mille habitants. CPI dans une ville de 152 mille habitants (New Haven), au sein d'un quartier qui en comptait 90 mille. Il s'agissait de bâtir des canaux de communication, d'abattre des « murs » socio-économiques, des bastions politiques, des *vested interests*, de surmonter des problèmes de déséquilibre psychique résultant de conditions socio-culturelles adverses (surtout pour les Noirs et les Porto-Ricains) à partir d'une analyse sociologique du milieu. Les moyens mis en oeuvre furent énormes, comparés à ceux dont disposent d'ordinaire des spécialistes des sciences sociales : la préparation du projet du MFY coûta un demi-million de dollars et en 1962, MFY recevait de diverses sources \$13 200 000. Comparées aux besoins et à l'ampleur de la tâche, ces sommes sont cependant dérisoires : MFY retenait les services de 24 personnes ayant une formation professionnelle poussée, ABCD, de 14 et CPI, de 17. Le climat socio-politique jouait un rôle majeur dans la stratégie et l'impact escompté dans l'Amérique contemporaine. La lecture du Ghetto noir de Kenneth Clark ¹³ nous instruit bien sur l'arrière-plan sociologique et moral du projet. MFY s'adressait à un public socialement plus diversifié et l'influence de Cloward et Ohlin a été décisive sur la conception de leur projet. Mais il représentait une fraction négligeable (6% seulement) de la population totale de la communauté. Comment extrapoler dans ces conditions, à l'échelle de la communauté, comment agir efficacement sur la structure du pouvoir ? ABCD tentait d'établir une coalition entre la bureaucratie municipale relativement progressiste et les forces progressistes modérées, appuyant le projet. Enfin, à New Haven, le projet fut un aboutissement de l'action du maire Richard Lee qui menait une des expériences majeures de rénovation urbaine vers le milieu des années 50 aux États-Unis.

- *Le MFY Project* fut peut-être le plus global tant dans ses visées que par les méthodes et techniques mises en oeuvre pour le réaliser.

¹³ Kenneth Clark (1965), *Dark Ghetto*, New York (N.Y.), Harper and Row.

Nous l'examinerons plus en détail. Établi dans le *Lower East Side* de Manhattan, dans une région où la délinquance a augmenté de 70% en trois ans, -les premiers plans furent ébauchés dès 1958. Les travaux démarrèrent en 1962, visant à créer des « opportunités », des possibilités à des jeunes de ce quartier en attaquant en même temps, par une action concertée, toutes les institutions qui entravaient l'avenir.

Les problèmes suivants ont été abordés : a) emploi et formation professionnelle ; b) instruction ; c) organisation communautaire ; d) habitat ; e) assistance judiciaire ; f) services aux individus et aux familles ; g) services aux groupes ; et finalement h) centre d'entraînement pour son propre personnel, principalement celui recruté dans la communauté locale.

Tous ces services avaient trois fonctions : 1. dépanner et aider les personnes ou les groupes ayant des problèmes immédiats, souvent en les référant aux services déjà existants ; 2. étudier les moyens collectifs et institutionnels qui permettent de résoudre le problème qui produit des cas individuels, en proposant la création de nouveaux services, de nouvelles législations, etc. ; 3. expérimenter des méthodes inédites avec les membres de la communauté locale qui seuls pourront, à long terme, trouver une solution à leurs propres problèmes.

a) *Emploi et formation professionnelle* : le but du programme établi était le suivant : accroître la capacité d'emploi des jeunes en les orientant vers les centres de formation professionnelle existants. ; prévoir une orientation professionnelle permettant aux jeunes de postuler des emplois pour lesquels ils semblaient être le plus aptes et aider à prévenir les effets de la discrimination raciale, rendue illégale par la récente législation du Congrès.

Un centre d'emploi (*Youth Job Center*) a été créé pour accueillir surtout ceux qui avaient quitté l'école avant terme et où des évaluations et orientations eurent lieu. Un service d'aide est assuré aux jeunes jusqu'à ce qu'ils se soient stabilisés dans un emploi quelconque.

Un centre de travail d'utilité publique (*Urban Youth Service Corps*) fut créé, permettant l'emploi des adolescents dans les projets de travaux à l'échelle de la communauté : réfection des parcs, amélioration des habitats collectifs, aides dans les hôpitaux, travail dans des garages, etc.

Une formation en cours d'emploi fut assurée pour des jeunes qui n'ont pas été en mesure de se trouver un emploi convenable ; ces postes furent soigneusement sélectionnés et la carrière du jeune est suivie et évaluée par le Centre.

Finalement, des bourses ont été disponibles pour ceux qui pouvaient envisager de parfaire leur formation scolaire interrompue trop tôt ; une supervision pédagogique suivie leur fut prodiguée et un grand nombre de jeunes bénéficièrent de ce programme.

Dans l'ensemble, beaucoup de jeunes délinquants, même de gangs souvent violents, participèrent à ces divers programmes avec un succès considérable.

b) *Instruction* : la faillite d'une large proportion des jeunes issus de milieux défavorisés ne peut pas être attribuée à leur incapacité congénitale. Il s'agit bien, plus de l'incapacité du système scolaire, orienté vers des milieux moins handicapés, à intégrer ce type d'élèves dans ses programmes. On organisa ainsi, en collaboration avec les autorités scolaires, des cliniques de lecture, offrant des cours de rattrapage et des conseils aux parents pour aider à développer une motivation pour la lecture chez les jeunes. Un programme spécial fut consacré à l'amélioration et à l'enrichissement du vocabulaire qui handicape gravement la réussite scolaire des enfants pauvres. Les jardins d'enfants furent organisés pour développer, dès la petite enfance, les capacités de concentration et de mémorisation. Enfin des tuteurs furent envoyés dans les foyers pour stimuler les études et les ambitions des jeunes et celles de leurs parents en vue d'études continues.

Des moniteurs furent placés dans les écoles, repérant les enfants qui ne s'intégraient pas dans le programme pédagogique, et organisant des programmes de rattrapage.

Des écoles-laboratoires furent créées, l'une au primaire et l'autre au secondaire, pour mettre au point, à l'intention des instituteurs, des méthodes d'enseignement adaptées à ces milieux défavorisés. Dans ce cadre, on organisa des visites d'instituteurs dans les foyers des élèves, leur permettant ainsi d'apprécier toutes -les dimensions du problème pédagogique auquel ils devaient faire face. On se préoccupa de la formation et de l'intérêt des parents à l'éducation de leurs enfants et on développa le sens de l'appartenance communautaire tant chez les éducateurs que chez les parents et les élèves.

c) *L'organisation communautaire* dans ces milieux pose des problèmes considérables. L'apathie qui résulte du sentiment d'impuissance, la soumission de ce fait à la fatalité sont de puissants facteurs de résistance à l'égard de toute tentative pour rendre actives et responsables ces populations envers leur propre destinée. Animer les groupes existants fut une des premières tâches des groupes professionnels, d'entraide, religieux, etc. Des campagnes furent menées pour la « dé-ratisation » jusqu'à l'inscription sur les registres d'électeurs, avec des succès variés.

d) L'état délabré de *l'habitat* et le surpeuplement des logements constituent un des problèmes majeurs dans cette région. Le service de l'habitat fut aidé par les conseils de ceux qui désiraient tenter des poursuites contre les propriétaires qui ne se conformaient pas aux prescriptions d'hygiène et de salubrité, qui se refusaient aux réparations indispensables. Ces services développent également des plans pour réaménager les zones d'habitation grâce aux prêts que le gouvernement put assurer pour ce genre de projet ; on organisa des grèves de loyer et des pressions de toutes sortes sur les autorités municipales pour obtenir de meilleurs services.

e) *L'assistance judiciaire* est un acte majeur dans la politique sociale américaine contemporaine. L'égalité devant la loi apparaît purement fictive pour les populations défavorisées qui ne connaissent pas leurs droits et qui souvent vivaient, indépendamment de leur volonté, dans des conditions qui les rendaient objectivement délinquantes. La foi de ces populations dans les institutions démocratiques d'un pays est conditionnée par le sentiment de justice ou d'injustice éprouvé, plus largement que par bien d'autres facteurs. L'importance morale de l'assistance judiciaire dépasse donc, de loin, son importance matérielle.

f) *Les services aux individus et aux familles* furent dispensés par le truchement des centres de voisinage. Tout d'abord, ils orientèrent les nécessiteux vers les agences existantes que ceux-ci connaissaient parfaitement ; ils aidèrent ainsi à rendre celles-ci plus efficaces et plus conformes aux objectifs qui leur furent assignés. En plus de cette fonction de courtier de services, ces centres accumulaient les renseignements, constituaient des dossiers qui serviraient à proposer des changements dans les procédures bureaucratiques régissant le secteur des services, voire à suggérer des législations nouvelles pour la créa-

tion d'institutions qui correspondront aux besoins précis et parfois nouveaux. On établit en particulier : des centres de consultation pour les consommateurs, afin de les aider à mieux planifier leurs dépenses, pour les usagers des services sociaux, pour ceux qui avaient des problèmes de logement, etc.

Signalons en particulier l'institution des ménagères visiteuses qui dépannaient les gens et les éduquaient en même temps sur la façon de faire face à des situations de crise. Une clinique d'hygiène mentale s'efforça d'adapter les méthodes thérapeutiques classiques à ce type de population, en s'efforçant surtout de mettre au point des méthodes de traitement centrées sur la famille.

L'usage des narcotiques est très répandu et des services importants ont été organisés pour la prévention. Comme on n'a pas pu éliminer l'entrée de drogues dans le secteur, on s'efforçait, par la création des services de dépistage et d'unités d'intervention mobiles d'administrer les doses minimum à des usagers invétérés, en tâchant, en même temps, de les soumettre à des cures de désintoxication. Des unités de traitement par le groupe furent organisées sur une base expérimentale, et des services spéciaux s'efforçaient d'écarter les gens susceptibles de devenir usagers de drogues - pour les avoir déjà expérimentées. Un service central pourvoyait tous ces groupes de matériaux et planifiait l'action expérimentale à long terme dans ce domaine.

Enfin, des délinquants furent relâchés, soit en probation, soit pris en charge avant même leur sortie de l'institution, pour aider à leur réinsertion sociale.

g) *Les services aux groupes* furent surtout orientés vers l'organisation des loisirs et des activités éducatives publiques. Des clubs, des cafés furent organisés pour assurer un cadre au besoin qu'ont des jeunes de se manifester, de s'exprimer en dehors des contraintes imposées par le monde adulte. Le sentiment d'isolement fut ainsi combattu et des substitutions proposées aux activités souvent antisociales des bandes.

Le groupe d'action jeunes-adultes, permet la recherche en commun des idéaux et l'affirmation du point de vue de ces groupes particuliers. Les jeunes purent ainsi dire ce qu'ils attendaient de la société et réaliser ce que cette dernière attendait d'eux. Les problèmes avec les grandes institutions sociales : employeurs, police, cours, églises, partis po-

litiques, administrations municipales, etc. furent discutés, les questions précisées, les projets élaborés et amenés, parfois par une délégation, aux autorités concernées.

Des équipes furent organisées pour entreprendre différentes aventures, mobilisant ainsi les énergies et la propension de ce genre de jeunes vers l'aventure et l'action. Encadrés souvent par les *detached workers*, moniteurs travaillant et vivant avec eux, ces équipes canalisèrent vers des objectifs positifs bien des énergies qui autrement seraient allées fatalement vers les buts antisociaux.

Une attention particulière fut consacrée à l'établissement de programmes visant à encadrer les jeunes pré-adolescents, de huit à douze ans, afin d'éviter leur absorption par les bandes antisociales. Toutes sortes d'activités à la fois récréatives et éducatives furent conçues à leur intention et le concours des parents fut également assuré dans ces efforts.

h) Enfin, un *centre spécial* veillait à la formation permanente du personnel du MFY : non seulement les membres des équipes recrutés dans la population furent formés, mais des sessions d'études réunissaient les membres professionnels afin de procéder à l'évaluation des progrès de l'ensemble des activités et d'ajuster, là où il le fallait, les objectifs et les méthodes à la réalité toujours changeante ou nouvellement découverte.

Enfin, un service de recherche important procédait à l'évaluation de l'action de tous les centres du MFY ; cette activité fut jugée aussi importante par les dirigeants que tout le reste du programme car, en dépit de son ampleur, MFY fut, malgré tout, une expérience sociale contrôlée, un *demonstration project* dont l'évaluation devait servir à d'autres expériences similaires.

Comme on le voit, aucune facette de l'activité communautaire n'a échappé à l'attention et à l'activité du MFY ; une interaction constante s'est développée entre les objectifs à court terme : assurer des vêtements d'hiver à des nécessiteux et les objectifs à long terme : établir une politique d'immigration et d'accueil qui assure à ce problème une solution permanente et institutionnalisée. La résistance de certains pouvoirs, de certains groupes de pression dont l'influence fut grande dans les cercles politiques, a entraîné le MFY dans des conflits graves qui semblaient compromettre, un moment, le sort du projet. L'accusa-

tion de l'extrémisme politique fut lancée mais finalement la sérénité a prévalu et le projet continue. Nous dirons un mot plus loin sur les implications idéologiques et politiques de tels programmes.

- *Le Haryou-Act (Harlem Youth Opportunities Unlimited in Conjunction with Associated Community Teams)* fait face à la

MESURES DE PRÉVENTION SOCIALE 299

pire condition collective de l'homme, presque exclusivement noir, à Manhattan. C'est le projet dont l'inspiration est la plus radicale et qui n'hésite pas à remettre en question la structure politique et sociale de la communauté. Rejetant en effet l'orientation vers les services, le projet affirme la nécessité de mobiliser le leadership local pour procéder à des changements sociaux massifs. Des élections ont été organisées, îlot par îlot, les électeurs mobilisés à cette occasion, maison par maison. Ces conseils de quartiers élus, le rôle leur fut dévolu d'organiser, d'initier, de mobiliser et de façonner l'action communautaire pour répondre aux besoins de celle-ci. Étant fortement politisé, le projet subit maints conflits avec des groupes politiques existants qui craignaient son influence sur leurs propres électeurs. Le type d'organisation est semblable à celui du MFY : il est orienté vers une action totale, dans tous les secteurs de la vie collective. Son encadrement souffre cependant du sous-équipement du leadership noir américain.

- *Le ABCD de Boston et le CPI de New Haven* sont des entreprises plus classiques et plus traditionnelles. L'impulsion venait principalement des services existants qui désiraient améliorer leur propre rendement. Se rendant bien compte que la reconstruction des villes ne pouvait aller sans une restructuration des collectivités défavorisées qui en peuplaient et déparaient certains quartiers, les autorités municipales, dans un esprit de saine technocratie, estimaient que la planification sociale était aussi importante que le réaménagement de l'espace urbain par des architectes, des ingénieurs et des urbanistes. La colonne vertébrale de ces programmes fut le centre communautaire du voisinage dont les travailleurs devaient collaborer avec ceux qui requerraient leur aide. On ne travaillait cependant pas pour les gens mais avec eux : voici le précepte énoncé par Shaw à Chicago il y a 35 ans et qui est devenu un principe d'action unanimement admis. Tous les services, écoles, églises, cliniques, agences sociales sont utilisés dans

un effort coordonné, guidés par les conseils de quartier élus. On mesure la distance qui sépare ce genre d'action du service social traditionnel : le mot « clients » n'apparaît plus dans la terminologie. On cherche et on forme des partenaires dont on devient le conseiller technique, une *resource person* qui suggère, informe, mais ne décide pas.

L'organisation et les problèmes de l'UPO sont semblables aux deux cas précédents. Des problèmes politiques particuliers existent cependant dûs au gouvernement municipal de la capitale fédérale. Le conseil municipal n'est pas élu, il est nommé directement par le Président. Cette situation crée de nombreux problèmes au niveau de la répartition du pouvoir à l'échelle de la communauté.

On voit donc que ce genre d'action préventive communautaire comporte une double fonction : la distribution de plus en plus efficace des services d'assistance (fonction traditionnelle) et l'organisation des populations à l'échelle de la communauté pour prendre en main la gestion de leurs propres affaires (fonction novatrice). Les deux fonctions exigent des efforts de manipulation et de coordination des collectivités, la connaissance de la dynamique de l'action collective, l'approfondissement d'une philosophie sociale pouvant servir de ressort intellectuel et moral pour une action soutenue et, finalement, la mise au point d'une stratégie d'action politique car il s'agit d'intervenir dans le jeu d'équilibre du pouvoir, dispensateur non seulement de subventions mais définisseur de politiques qui, en dernier lieu, feront justice à tous ces programmes. On a l'impression, en examinant la littérature écrite sur le sujet, de n'être qu'au début dans tout cela. L'empirisme qui caractérise l'action sociale américaine s'accommode assez bien du flou qui, de toute façon, ne pourrait être remplacé actuellement par rien de plus structuré. Une doctrine précise, qui ne tiendrait sa cohérence que de son inapplicabilité radicale dans les circonstances présentes, ne séduit, comme d'habitude, que des révolutionnaires en chambre. Néanmoins, il faut souhaiter que les problèmes que nous soulevons soient approfondis progressivement par les générations suivantes de chercheurs, de philosophes et d'hommes d'action.

En attendant, nous pouvons conclure sur ce chapitre avec McIver ¹⁴ dont le récent ouvrage donne une synthèse lumineuse sur les

¹⁴ McIver, op. cit.

questions que nous avons abordées ici, en formulant les observations suivantes :

a) Comme la délinquance prend des aspects diversifiés et se manifeste de multiples façons, l'action sur ses causes doit être aussi très diversifiée : toute la communauté doit être mobilisée à cet effet.

b) Le lieu d'impact des programmes doit être le voisinage, suffisamment bien délimité pour toucher une aire naturelle et assurer une collaboration serrée et efficace entre les habitants et ceux qui organisent les services.

c) Même s'il est recommandable d'attaquer les problèmes à l'échelle de la communauté, il est indiqué de favoriser l'un ou l'autre des services et d'y concentrer des efforts particuliers comme par exemple l'éducation en vue d'un emploi, et d'établir les antennes dans chaque quartier, dans une école ou dans un centre de voisinage.

d) Les projets de grande envergure de caractère privé comme MFY et *Haryou-act* devront se doter d'un conseil d'administration qui, sans prescrire les opérations précises, pourra assurer, par la qualité de ses membres, des conseils qui éviteront des conflits majeurs avec les pouvoirs établis ¹⁵.

2. Analyse de la prévention dans les institutions

[Retour à la table des matières](#)

Après avoir examiné quelques projets d'action communautaire, voyons le travail préventif au niveau de quelques grands services. Nous les aborderons sous l'angle social : qu'apporte l'étiologie sociologique de la délinquance au fonctionnement plus efficace de ces institutions ?

La *police* est sur la ligne de feu dans la lutte contre la délinquance ; elle y est bien davantage en ce qui concerne la prévention. Une fraction seulement des délinquants passe derrière les verrous. Une proportion bien plus grande entre en contact avec la police. La discrétion de

¹⁵ McIver, op. cit., pp. 137-138.

l'agent de la paix est très grande dans le choix des mesures qu'il compte prendre à l'égard d'un jeune : elle peut aller d'un simple avertissement à l'arrestation, devant faire l'usage de violence physique. L'image de la loi, de la justice est incarnée aux yeux du public des zones défavorisées par l'officier de police. Sa responsabilité à cet égard ne saurait être sous-estimée. Il doit travailler de concert avec la famille, avec les écoles, avec les agences sociales, les cliniques d'aide à l'enfance, pour ne citer que, les organismes les plus importants. Il est perçu par les groupes marginaux, surtout dans les grandes villes américaines, comme un ennemi. Il ne peut pas remplir sa fonction véritable s'il s'identifie à cette image bien tronquée de sa fonction. Pouvons-nous dire que nos policiers sont à la hauteur des tâches préventives aussi complexes et pourtant aussi indispensables ? La réponse doit être nuancée. Depuis plusieurs décennies, on a organisé des services sociaux au sein de la police des grandes villes, destinés exclusivement à traiter avec les jeunes. L'expérience de Détroit est particulièrement significative à cet égard : la délinquance a été considérablement diminuée depuis que la police, grâce à ce service spécial, oriente son action davantage vers la prévention sociale.

Les policiers assignés à ces services devront recevoir une formation spécialisée dans les sciences humaines et particulièrement en criminologie. Ils pourront servir de ferments au sein de la force policière elle-même pour sensibiliser l'ensemble du service à l'égard de ce genre de problème. De plus, une attention plus grande que par le passé doit être consacrée à l'image publique de la police, qui ne se signale jamais mieux que par l'attitude et la conduite des policiers eux-mêmes. Le respect qu'ils doivent commander doit découler de la compréhension que manifeste le public pour leur rôle préventif et doit être à la mesure de la formation professionnelle du corps tout entier.

Les cours juvéniles. Les mesures préventives de la cour résultent, comme pour la police, d'un accroissement de son efficacité. Celle-ci n'est, hélas, pas très élevée. Les pouvoirs publics n'ont pas assuré les moyens adéquats à la réalisation de leur mission. Les magistrats accomplissant cette fonction devront recevoir une formation appropriée ; la pratique prolongée du droit semble à cet égard nettement insuffisante. Ils devront disposer des services de diagnostic importants attachés aux cours pour permettre de disposer le mieux possible des cas qui sont déférés devant eux. Le tribunal pour enfants doit s'intégrer par ailleurs dans un complexe juridictionnel qui s'étende sur l'ensemble de la famille ; l'expérience prouve que les problèmes dont il est

saisi touchent d'ordinaire toute la famille. De moins en moins de cas devront être disposés « légalement » ; la plupart pourraient être disposés avant la phase proprement judiciaire. Les Services de probation ayant un personnel bien entraîné et un caseload peu élevé devront être disponibles de même qu'un réseau d'institutions, de centres de traitement communautaires pour orienter les jeunes inadaptés vers les services les plus appropriés à leur cas. L'État devra assurer à cet égard une coordination en même temps qu'une extension et amélioration des services existants.

En conclusion, les cours juvéniles, intégrées dans une cour familiale, devraient disposer de services de diagnostics et de magistrats spécialement formés, pouvant s'appuyer sur un service de probation et un réseau d'institutions spécialisées toutes coordonnées à l'échelle de la communauté municipale et régionale ; c'est à ces conditions-là que le travail des cours pourra devenir de plus en plus préventif.

Institutions de resocialisation pour jeunes. Nous l'avons déjà dit : la plupart des maisons de réforme ont une efficacité limitée, comparable, toute proportion gardée, à celle des institutions pénales pour adultes. Leur régie est coûteuse, leur construction prohibitive, le besoin en personnel spécialisé très important. À l'instar de l'action communautaire préventive, on a développé depuis peu d'années des expériences qui, dans le domaine du traitement, pourraient offrir des alternatives aux maisons de réforme actuelles ou du moins pour une partie importante de leur clientèle actuelle. Des communautés thérapeutiques seront toujours nécessaires pour une fraction de jeunes très gravement perturbés et dangereux. Bien d'autres pourront bénéficier des expériences comme celles de Heighfield et de Provo.

Les enfants à Heighfield, New Jersey, sont une vingtaine logés à l'institution, ils travaillent dans un grand hôpital sous la surveillance des personnes qui les aident à s'ajuster à leur tâche. Ainsi leurs relations avec la communauté demeurent intactes. Par ailleurs, des groupes de discussion sont organisés où, spontanément, les jeunes devront préciser les problèmes qui les préoccupent. L'éducateur n'intervient que pour une direction minimum. Les enfants examinent leur passé, leur situation présente, discutent de leur avenir. On constate ainsi, en les verbalisant, les problèmes auxquels chacun doit faire face. La durée moyenne du séjour est de quatre mois et le taux de récidive moins élevé que dans les institutions traditionnelles. Bien que l'expérience soit d'une portée fort limitée, elle mérite une considération toute parti-

culière car la base même de l'action est la restructuration de la personnalité, par l'expérience collective. Ce sont les groupes de pairs dont l'influence a souvent été décisive dans la carrière délinquante qui assureront la base à une réévaluation des rôles et, des orientations du jeune. Or le coût d'un tel centre est infiniment moins onéreux que celui d'autres institutions. Ce n'est pas une des moindres raisons qui devront nous inciter à élargir l'expérience.

L'expérience Provo à Pinehill dans le Utah. Elle fut menée sous l'égide de la cour juvénile, sous l'impulsion du juge Paxman. La méthode est semblable à celle de Heighfield : c'est le groupe qui est la source de la contrainte qui peut assurer le conformisme. Les jeunes, souvent dangereux récidivistes, y sont placés, mais travaillent dehors, tout en participant à des groupes de discussion. La durée moyenne du séjour est de quatre à sept mois. La sanction de la non-coopération est la prison, et la clé de leur libération est entre les mains du groupe. Les éducateurs interviennent peu : ils sont les instigateurs des groupes de discussion mais n'y participent point. Les résultats semblent être assez bons, bien que des évaluations précises n'aient pas encore été effectuées ; en tout cas, le coût d'une telle institution constitue le dixième du coût d'un séjour dans une maison de réforme.

Il n'est pas inutile de tenter de récapituler, à propos de ces deux dernières expériences, dans les termes orientés vers le traitement, les principales hypothèses sociologiques sous-jacentes à tout notre exposé : les délinquants sont partie intégrante, non seulement de sous-cultures ou de groupes familiaux, mais également de systèmes socio-économiques et culturels complexes. C'est ainsi qu'ils connaissent très bien les prescriptions de la moralité conventionnelle, ayant été éduqués dans une telle atmosphère. À cause des problèmes psychologiques ou sociologiques, ils se sont intégrés dans les sous-cultures criminelles au lieu de s'intégrer dans une culture conventionnelle. Il y a donc chez eux une ambivalence foncière quant à la légitimité de leur conduite. La sous-culture criminelle assure cette légitimité et donne l'appui aux individus dans leur carrière délinquante. Si l'on détruit le « substrat » de soutien, on aura des chances de légitimer, aux yeux du jeune délinquant, les valeurs de la société conventionnelle. Le but de ces expériences de traitement est donc : a) d'explicitier et de rendre clair, aux yeux de tous, ces alternatives entre solution délinquante ou conventionnelle d'un problème ; b) d'amener des délinquants à s'interroger sur l'utilité ultime de la solution délinquante ; et c) de les aider à

accepter les alternatives conventionnelles comme valables et significatives à leur propre niveau d'expérience.

L'hypothèse fondamentale sous-jacente est donc que la conduite délinquante ne vise rien d'autre que d'atteindre, par le choix de l'illégalité, des objectifs que la société normale inculque en chacun de nous.

Les principales conséquences pour les traitements de cette conception sont données par Empey ¹⁶, et nous les résumons aux pages 303 et 304.

a) La conduite délinquante étant produite par le groupe, le traitement doit s'adresser à lui comme membre de groupes spécifiques faisant partie d'un système délinquant et non pas comme à une personne malade, bien intentionnée mais malavisée.

b) La plupart des délinquants sont idéologiquement et affectivement dédiés à une culture délinquante ; la première tâche de l'éducateur consiste à le rendre anxieux, ambivalent à l'égard de l'utilité d'un système pour lui.

c) Pour atteindre ce but, il est indispensable que le délinquant assume la responsabilité de ses actes en face des solutions délinquantes ou non délinquantes des problèmes qui se posent à lui ; responsabilité qu'il partage cependant avec les membres de la communauté qui sont ses pairs. Ces pairs ont la même fonction de socialisateurs durant la rééducation qu'ils avaient avant, dans le milieu criminogène. La sanction d'une « mauvaise » décision doit être administrée par la collectivité.

d) Les sentiments délinquants, tout comme les opinions conventionnelles, doivent être exprimés en toute liberté ; les jeunes doivent éprouver la sensation qu'il n'est pas préjudiciable pour eux de se faire avocat de la solution délinquante ; ils doivent pouvoir la faire confronter librement avec d'autres solutions. Il faut, dans cette perspective, éviter de trop rigides contrôles qui empêcheraient cette recherche en commun des solutions les plus satisfaisantes en donnant la prime à la

¹⁶ LaMar T. Empey (1967), « The Provo Experiment in Delinquency Rehabilitation », in H. Gold et F.R. Scarpitti édit., *Combatting Social Problems, Techniques of Intervention*, New York (N.Y.), Holt, Rinehart and Winston.

bonne solution. Les sanctions sont cependant appliquées lorsque la solution délinquante prévaut dans les faits.

e) Le groupe de pairs est donc l'instrument principal de thérapie : on évitera des sermons, des thérapies individuelles, les mécanismes de transfert, etc. On s'efforce de développer, par le changement des orientations du groupe, l'acceptation des alternatives conventionnelles et le rejet des solutions délinquantes comme étant des solutions inadéquates et inutiles. Les récompenses seront assurées non seulement pour le succès dans le travail et le fonctionnement dans le groupe mais également par les succès qu'on obtient en entraînant les autres vers les conduites non délinquantes.

Notons pour terminer que les enfants psychotiques ont été éliminés de ces expériences.

En conclusion on peut dire que : a) sauf exception, les jeunes ne doivent pas être placés en institution, mais on doit utiliser les possibilités de traitement communautaire ; b) les institutions doivent être très diversifiées et n'avoir que de très petits groupes de jeunes ; c) les services communautaires d'assistance après le départ des institutions doivent être importants ; l'absence de cette assistance peut compromettre les résultats des meilleures méthodes de resocialisation institutionnelle.

CONCLUSION

[Retour à la table des matières](#)

Ce tour d'horizon consacré aux méthodes de prévention sociale de la délinquance pose bien plus de problèmes qu'il n'en résout. C'est que nous sommes là à l'aube d'une ère nouvelle dans l'utilisation des sciences de la société pour la conquête des forces sociales, à l'instar des sciences de la nature, des sciences médicales, et plus récemment, des sciences psychologiques. Peu de choses concrètes peuvent donc être requises en conclusion mais certaines indications peuvent néanmoins être dégagées.

a) Quant à la causalité de la délinquance, nous pouvons affirmer qu'il existe des sociétés et des cultures qui, tout comme certains organismes bio-psychiques, vulnérables à la maladie, sont plus prédisposées que d'autres à des conduites délinquantes. Il est manifeste que la société urbaine des régions métropolitaines, caractérisée par des ghettos ethniques emmurés dans l'ignorance, frappés par le chômage et la maladie, sécrète la délinquance comme les marécages répandent le paludisme. On peut bien tenter de porter remède par des vaccins ou des traitements individualisés à certains effets de ces maux ; l'assèchement des marais demeure malgré tout la seule possibilité de limiter radicalement l'étendue du mal. Les récents incidents tragiques qui se sont déroulés aux États-unis sont une illustration sanglante de cette évidence, maintes fois proclamée par des chercheurs, des hommes d'action et des hommes Politiques éclairés. C'est un coup terrible dans la confiance qu'on peut avoir dans le caractère raisonnable de l'être humain que la résistance collective témoignée depuis des années à toute solution sociale de la prévention de la délinquance.

De plus, il ne faudrait pas hésiter à engager des recherches comparées pour préciser les structures socio-culturelles et les organisations sociales et économiques qui prédisposent moins que d'autres à la délinquance. La frustration des désirs et des ambitions légitimement inculqués dans des populations ne peut que conduire à une contestation violente de la légalité de l'ordre établi. La comparaison inter-culturelle permettra de mettre en relief des caractéristiques socio-culturelles et économiques qui sont associées à des conduites délinquantes nombreuses. Des théories de sociétés globales pourraient ainsi être élaborées, servant de base à des interventions sociales concertées.

b) Cette intervention, cette sociologie « clinique » est dans l'enfance de l'art en ce qui concerne les structures collectives. Au niveau de la personnalité comme au niveau des groupes, les techniques d'intervention ont été mises au point grâce au progrès de la psychologie scientifique dont a bénéficié, dans une certaine mesure, la psychologie sociale. La politique économique, de son côté, basée sur les progrès considérables des sciences économiques, a pris une place importante dans l'orientation de la vie économique des pays modernes. La sociologie n'a pas connu les mêmes développements et c'est ce qui explique la pauvreté relative et le caractère approximatif et provisoire des techniques d'intervention sociale au niveau des structures collectives. Une démarche conjointe de la théorie et de la praxis sociologiques doit survenir pour assurer, dans une interaction dialectique, l'édification

progressive des concepts et des techniques opérationnelles. Jusqu'à présent, la sociologie et à fortiori la criminologie ont été à la remorque des sciences économiques et des sciences psychologiques dont elles ont emprunté, par analogie, bien des choses. Le moment est venu d'accepter, dans le champ qui nous intéresse, le défi de la réalité sociale - c'est en faisant face aux problèmes que nous avons évoqués dans ces pages, très imparfaitement d'abord mais profitant de plus en plus de l'expérience acquise, et procédant à son évaluation permanente, que nous finirons par rendre plus sûre, plus « scientifique » en quelque sorte, l'intervention sociale dans les conduites collectives.

c) Finalement, sur le plan de la stratégie des mesures sociales de prévention de la délinquance, tout ce qui précède nous assure qu'aucun type d'intervention dans aucun des organismes ou systèmes socio-culturels particuliers n'a les effets médicaux escomptés : la suppression du chômage, la formation professionnelle, l'instruction adaptée, l'assainissement de relations familiales, la rééducation institutionnelle, etc. sont autant de solutions partielles dont le succès ne peut être que partiel. L'attaque du problème doit tenir compte de toute la structure socioculturelle et doit être planifiée à l'échelle de la communauté. Tous ceux qui ont une expérience quelconque dans l'organisation communautaire savent que ceci est bien plus facile à affirmer qu'à réaliser. En effet, dans nos sociétés démocratiques, il est très difficile de concentrer les pouvoirs, qui sont indispensables pourtant, entre les mains d'un seul organisme (la division des polices est à cet égard hautement significative) et il est plus difficile encore de faire admettre les conséquences d'une action préventive dans une société dont le credo moral et politique est la responsabilité individuelle. Ce que cette responsabilité a de fictif dans certaines conjonctures et dans certaines circonstances, voilà ce que les sciences sociales ont tenté de démontrer depuis un siècle environ. Mais les mythes ont la vie dure et la supplication de l'autorité divine tient encore lieu de politique sociale hardie et éclairée, de nos jours, comme le doigt de Dieu fut la raison suffisante pour combler notre ignorance du monde physique dans les siècles passés.

Si je ne peux terminer ces considérations par aucune recette d'action précise c'est parce que je mesure l'incroyable difficulté de la tâche qui nous incombe. Et je conclurai en endossant de toutes mes forces la proposition de Kenneth Clark, faite dans le New York Times durant les sanglantes révoltes des parias noirs au cours du mois d'août 1967 : ne faudrait-il pas décréter l'urgence nationale à l'instar de celle qui a

donné naissance à cette formidable concentration d'énergies intellectuelles, technologiques, financières durant la guerre, à Los Alamos, pour doter l'Amérique et le monde libre de l'arme absolue dont la possession a pu mettre fin à la guerre ? En mobilisant vraiment toutes les énergies et tous les moyens dont nous disposons dans nos démocraties libérales, nous pourrions espérer réunir les moyens non plus dérisoires mais enfin adéquats pour disposer dans le champ social des moyens d'intervention comparables à ceux dont nous nous sommes dotés déjà dans les champs psychologiques et économiques. Comme les grandes crises économiques du passé ont accéléré le développement des sciences économiques, comme les grands bouleversements psychologiques ont donné une impulsion décisive au progrès de la psychothérapie, on peut espérer que les révoltes et les insurrections dont nous sommes les témoins presque impuissants donneront enfin naissance à un mouvement dont résulterait une véritable science de l'intervention sociale dans les structures collectives ou, si l'on préfère, une véritable politique sociale scientifique.

BIBLIOGRAPHIE

[Retour à la table des matières](#)

BURGESS, E.W. (1961), « Community Organization », *Delinquency Prevention through Community Organization*, Chicago (Ill.), Illinois Youth Commission.

CAVAN, R.S., édit. (1963), *Readings in Juvenile Delinquency*, New York (N.Y.), Lippincott.

CLARK, K.B. (1965), *Dark Ghetto*, New York (N.Y.), Harper and Row.

CLINARD, M.B. (1966), *Slums and Community Development ; Experiments in Self Help*, New York, The Free Press.

CLOWARD, R.A. et L.E. OHLIN (1960), *Delinquency and Opportunity*, New York (N.Y.), The Free Press.

CONSEIL DE L'EUROPE, Comité européen pour les problèmes criminels (1963), *L'efficacité des programmes en cours concernant la prévention de la délinquance juvénile*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.

EMPEY, LaMar T. (1967), « The Provo Experiment in Delinquency Rehabilitation », in H. Gold et F.R. Scarpitti, édit., *Combatting Social Problems, Techniques of Intervention*, New York (N.Y.), Holt, Rinehart and Winston.

GOLD, H. et F.R. SCARPITTI, édit. (1967), *Combatting Social Problems, Techniques of Intervention*, New York (N.Y.), Holt, Rinehart and Winston.

LEKSCHAS, J., édit. (1965), *Jugendkriminalitaet und ihre Bekämpfung in der sozialistischen Gesellschaft*, Berlin, Staatsverlag der DDR.

MARTIN, J.M. (1967), « Three Approaches to Delinquency Prevention : a Critique », in H. Gold et F.R. Scarpitti, édit., *Combatting Social Problems, Techniques of Intervention*, New York (N.Y.), Holt, Rinehart and Winston.

McIVER, R.M. (1967), *The Prevention and Control of Delinquency*, New York (N.Y.), Atherton Press.

MENDES, R.H.P. (1965), *Bibliography on Community Organization*, Washington (D.C.), President's Committee on Juvenile Delinquency and Youth Crime, June.

MILLER, W.B., R.C. BAUM et R. McNEIL (1967), *Delinquency Prevention and Organizational Relations*, Washington (D.C.), Office of Juvenile Delinquency and Youth Development.

PERLMAN, R. et D. JONES (1967), *Neighbourhood Service Centers*, Washington (D.C.), Office of Juvenile Delinquency and Youth Development.

PEYRE, V. (1964), *Clubs de prévention. Expériences de socio-pédagogie en milieu urbain*, Paris, Cujas.

Proposal (A) for the Prevention and Control of Delinquency by Expanding Opportunities (1961), A Demonstration Project, New York (N.Y.), Mobilization for Youth Inc.

SEELEY, J.E. (1956), *Redevelopment : Some Human Gains and Losses*, Indianapolis (Ind.), Community Services Inc.

SORRENTINO, A. (1959), « The Chicago Area Project after 25 Years », in *Federal Probation*, June, pp. 40-45.

SPERGEL, I. (1966), *Politics, Policies and the Delinquent Problem*, Washington (D.C.), Office of Juvenile Delinquency and Youth Development, September.

SZABO, D. (1965), « Société de masse et inadaptations psychoculturelles » in *Revue française de sociologie*, vol. VI, pp. 472-486.

(1966), « Le point de vue socio-culturel dans l'étiologie de la conduite délinquante », in *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XVIII, pp. 193-211.

UNITED STATES, Department of Health, Education and Welfare (1965), *Delinquents are People, Progress Report of the Federal Anti-Delinquency Program*, Washington (D.C.), Office of Juvenile Delinquency and Youth Development.

WITMER, H.L. et E. TUFTS (1954), *The Effectiveness of Delinquency Prevention Programs*, Washington (D.C.), Children's Bureau, Department of Health, Education and Welfare.

Fin du texte